LE CANCER DU CÔLON

Le cancer du côlon se développe à partir des cellules qui tapissent la paroi interne du côlon.
Dans plus de 80 % des cas, il provient d'une tumeur bénigne, appelée polype adénomateux, qui évolue lentement et finit par devenir cancéreuse.
Chaque cancer est unique et se définit en fonction de sa localisation dans le côlon, de sa profondeur dans la paroi, de l'atteinte ou non des ganglions proches du côlon et de la présence ou non de métastases au niveau d'autres organes.

> LES TRAITEMENTS

Le choix des traitements est adapté à votre situation.
Plusieurs médecins de spécialités différentes se réunissent lors d'une réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP), pour discuter des meilleurs traitements possibles dans votre cas. Ils se basent pour cela sur des recommandations de bonne pratique. Ils peuvent également vous proposer de participer à un essai clinique.
Le traitement des cancers du côlon repose principalement sur la chirurgie.

· La chirurgie

Elle vise à guérir le cancer en supprimant la portion du côlon atteinte par la tumeur. L'opération nécessite une hospitalisation de sept jours en moyenne. Des effets secondaires (troubles du transit intestinal, douleur, fatigue...) peuvent persister quelques semaines et doivent systématiquement être pris en charge.
La tumeur et l'ensemble des éléments retirés pendant l'opération (vaisseaux sanguins, ganglions) font l'objet d'un examen anatomopathologique. Cet examen, réalisé au microscope, permet d'évaluer l'étendue de la maladie et de décider si la chirurgie doit être complétée ou non par une chimiothérapie.

· La chimiothérapie

Son objectif est de réduire le risque de récidive.
Il existe de nombreux médicaments de chimiothérapie qui ont chacun des modes d'actions particuliers. Généralement, on associe plusieurs médicaments entre eux afin de renforcer l'efficacité du traitement. Les effets secondaires sont variables d'un médicament à l'autre et d'une personne à l'autre. Des traitements ou mesures préventifs vous sont proposés pour les limiter au maximum. En cas de besoin, votre médecin peut adapter votre traitement en faisant varier les dosages ou en changeant de médicament.

> LES PROFESSIONNELS QUI VOUS ACCOMPAGNENT

L'équipe qui vous prend en charge est constituée de professionnels de différentes spécialités : gastroentérologue, chirurgien, oncologue médical, pathologiste, diététicien.
Ces professionnels travaillent en collaboration au sein de l'établissement, en lien avec votre médecin traitant.